

# Dossier de presse 2024

**Sauvons nos  
biodéchets de la  
poubelle pour  
nourrir nos sols.**

reseaucompost.org  
06 69 97 34 05  
c.bussiere@reseaucompost.org

Réseau  
Compost  
Citoyen



Soutenu par



# En finir avec

# les biodéchets!

Près de 39 millions de tonnes de déchets ménagers sont produits chaque année dans notre pays. Cela représente en moyenne 580 kg de déchets par habitant et par an. Leur traitement est difficile, polluant et coûteux. Parmi ces déchets, **les restes alimentaires représentent un tiers de notre poubelle noire**. Une grande partie sont encore enfouis ou incinérés, alors qu'ils contiennent 80 % d'eau : c'est un non-sens écologique et économique. Il est temps de sortir ces ressources organiques de nos poubelles et de les valoriser sous forme de compost pour fertiliser les sols, véritables alliés du climat et de la biodiversité.

La généralisation du tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024 est en cela une formidable opportunité pour mettre en place une nouvelle gestion des matières organiques et regarder autrement ces déchets. **Le Réseau Compost Citoyen, premier réseau biodéchets de France**, se mobilise depuis plusieurs années pour accompagner collectivités, professionnel·les et citoyen·nes dans cette boucle vertueuse du retour au sol de cet "or brun".



# SOMMAIRE

- 01** Les enjeux de réduction et valorisation locale des biodéchets (loi AGEC) + chiffres clés.  
P. 1
- 02** Prévention et gestion des biodéchets : de quoi parle-t-on ?  
P. 3
- 03** Ce que nous défendons : lien social, proximité et décarbonation  
P. 5
- 04** Nos actions et temps forts annuels  
P.8
- 05** Réseau Compost Citoyen : qui sommes-nous ?  
P.10
- 06** Témoignages et expériences de nos adhérent·e·s  
P.11
- 07** Contacts  
P.18
- 08** Annexes : infographies  
P.20

# Les enjeux de réduction et valorisation locale des biodéchets (loi AGEC).



Copyright Compost'Âge

## Que dit la loi ?

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC) de 2020, le tri à la source des **biodéchets** est généralisé pour tous les particuliers et les professionnels. C'est aux collectivités territoriales, qui ont pour compétence la gestion des déchets, de proposer à leurs habitants une solution pour pouvoir trier leurs restes alimentaires chez eux et les valoriser par la suite (sous forme de compost ou de biogaz).

Selon l'article L. 541-1-1 du code de l'environnement, les biodéchets sont les restes organiques issus de nos repas (épluchures, déchets de table) et les "déchets verts", c'est-à-dire les résidus de tailles et de tontes provenant du jardin et des espaces verts publics.

Cette généralisation du tri à la source concerne aussi tous les professionnels producteurs de biodéchets : restaurants, hôpitaux, cantines scolaires, artisans, hébergeurs.

Pour rappel, la prévention et la réduction des déchets doivent demeurer des priorités (respect de la hiérarchie des modes de traitement). **Car en matière de déchet, le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit.** Cela inclut donc des politiques de lutte contre le gaspillage alimentaire, préalables et complémentaires à toute mise en place de solutions de tri et de valorisation des biodéchets.

# Quels sont les enjeux de ce tri ?

## Enjeux écologiques

Réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre ; améliorer la capacité des sols à retenir les eaux pluviales et à stocker le carbone.



## Enjeux économiques & sociaux

Réduire le gaspillage alimentaire, diminuer les coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères, rendre acteur les habitants, reconnecter avec le vivant ; créer des emplois valorisants et non délocalisables.

## Enjeux alimentaires & agricoles

Fournir des amendements de qualité pour enrichir les sols, préserver leur biodiversité pour une agriculture nourricière respectueuse du vivant.



## Les chiffres clés

- **3 %** des émissions de gaz à effet de serre en France proviennent du traitement et du stockage des déchets (Chiffres CITEPA, rapport Secten 2020)
- **18 millions** de tonnes de biodéchets produits par an
- **1/3** : c'est la part des déchets alimentaires et restes de repas jetés dans nos poubelles d'ordures ménagères
- **30 kg/hab/an** de nourriture gaspillée dont 7 kg encore emballés !
- **20 millions** : nombre de personnes fin 2023 desservies par une solution de tri à la source des biodéchets soit 1 Français sur 3, dont 13 millions en compostage de proximité (chiffre ADEME)
- **69 %** des collectivités déclarent encourager le compostage de proximité (source ADEME)
- **60** organismes de formation certifiés prévention et gestion de proximité des biodéchets en 2023 (chiffre RCC)



## Prévention et **gestion** des biodéchets : de quoi parle-t-on ?

**La prévention est l'étape préalable à tout mode de gestion.** Elle regroupe l'ensemble des actions servant deux axes : la réduction du gaspillage alimentaire et la gestion intégrée, in situ, des "déchets verts" issus des parcs et jardins (taille, tontes, etc.). Réduire nos déchets est le premier levier sur lequel nous pouvons tous agir.

Par **gestion de proximité, on entend la valorisation des biodéchets au plus près de la source** (sans transport) et dans la limite d'une tonne de matière organique par semaine. Cette notion concerne aussi la proximité sociale : faire soi-même et avec les autres. Enfin, le producteur de biodéchets est associé, dans la mesure du possible, à la gestion et à l'usage du produit final.

Il existe deux grandes catégories de solutions pour effectuer le tri et la valorisation des biodéchets : le compostage de proximité et la collecte séparée.

Le Réseau Compost Citoyen promeut la prévention et la gestion de proximité des biodéchets (appelée P-Gprox) dans une logique d'économie circulaire, sur les plans écologique, économique et social. Nous reconnaissons que les solutions de collecte séparée peuvent être complémentaires au compostage de proximité, tout en soutenant en premier lieu la collecte en mobilité douce pour son impact carbone réduit.

# Les différentes formes de gestion de proximité :

## Le compostage individuel

Le compostage est réalisé directement par les particuliers, chez eux (dans leur jardin, sur leur balcon...), dans un bac, en tas, ou dans un lombricomposteur avec des vers. De nombreuses collectivités distribuent ou vendent des bacs à compost individuels en échange d'une sensibilisation aux bons gestes.

## Le compostage partagé

Il s'agit de compostage de quartier, en pied d'immeuble ou en centre bourg, permettant à des personnes habitant en appartement ou n'ayant pas de jardin de composter de manière collective. Les participants apportent leurs restes alimentaires dans des bacs, généralement installés par la collectivité. Un ou plusieurs référents de site veillent au bon fonctionnement du compostage et à la communication auprès des participants. Le site est composé en général d'au moins trois bacs : un bac de broyat de bois, un bac d'apport et un bac de maturation pour le compost.

## Le compostage autonome en établissement (CAE)

Les biodéchets sont gérés et compostés directement sur le site où ils sont produits (bureaux administratifs, cantines scolaires, hôpitaux, établissements de santé, prisons, hébergements touristiques, camping, etc.). Ce compostage à plus grande échelle reste "de proximité" dans la limite d'une tonne par semaine (soit 52 tonnes par an). Des mesures de lutte contre le gaspillage alimentaire sont généralement associées à cette démarche.

## La gestion intégrée et différenciée des végétaux

Les biodéchets, ce sont aussi les mal-nommés "déchets verts" qui sont avant tout des "trésors du jardin". Tous ces résidus de végétaux produits par les particuliers, les professionnels et les collectivités, sont des ressources vertes trop souvent négligées (et parfois encore brûlées). Le RCC promeut le jardinage naturel et les pratiques écologiques de réutilisation des végétaux comme le mulching, le broyage et le paillage.



# Ce que nous **défendons** : lien social, proximité et décarbonation

**Le Réseau Compost Citoyen s'appuie sur 5 piliers, que sont :**

- **L'engagement des citoyens** : leur implication et leur accompagnement sont essentiels dans le changement d'habitudes nécessaires à la mise en place du tri à la source ;
- **Le développement propre des territoires** : c'est aux collectivités de choisir et de panacher ses solutions en fonction de différents critères (habitat, densité de population, moyens...), tout en favorisant la gestion de proximité quand c'est possible ;
- **Le retour au sol de qualité des matières organiques valorisées** : pour un amendement vivant, riche et sain qui enrichit les sols.
- **La low-tech** : le compostage est un processus naturel, accompagné par des techniques simples, durables, appropriables et résilientes ;
- **La réduction de l'empreinte carbone des déchets**, notamment par la gestion sur place des matières organiques.



# L'accompagnement et la **formation,** des indispensables

## En quelques chiffres

- **300** Maître-Composteur en France en 2023.
- **3 737** stagiaires toute formation confondue en 2022.
- **65.6 %** des stagiaires estiment que ces formations leur ont donné plus d'aisance dans leurs missions quotidiennes.
- **60** organismes de formation certifiés prévention et gestion de proximité des biodéchets en 2023

Pour favoriser la réussite du compostage de proximité, un accompagnement est nécessaire car la gestion de proximité non accompagnée a peu de chance de fonctionner. Le RCC continue de défendre la filière de professionnalisation avec **des métiers qualifiés, porteurs de sens et non délocalisables** (tels que guides-composteurs et maîtres-composteurs).

Ce sont des métiers techniques et valorisants car ils impliquent du lien social et permettent la pérennité des projets au plus près des citoyens, sur leur territoire.

**La formation est un des axes majeurs de travail du Réseau Compost Citoyen depuis sa création.** Elle a co-construit en 2014 un répertoire de formations avec l'ADEME puis a repris en 2019 la certification des organismes de formation (une soixantaine à ce jour).

Plusieurs parcours ont été créés : référent de site (RS), guide-composteur (GC), maître-composteur (MC) et chargé de mission biodéchet. Les formations GC et MC sont les seules à permettre la délivrance d'une certification. La formation référent de site est généralement proposée aux citoyens bénévoles qui animent les sites de compostage partagé.

À noter que quelle que soit la solution choisie par les collectivités pour la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets, l'accompagnement des habitants, tout comme la formation aux bons gestes, demeure indispensable.

*Retrouvez plusieurs témoignages de maitre-composteur.e.s à la fin de notre dossier de presse et sur notre site internet.*



# La qualité du tri en compostage et en collecte

Dans les composteurs collectifs, les “référent.e.s de site” sont les garants de la qualité du compost. Ils sensibilisent les habitants sur les bons gestes (notamment pas de sacs plastiques même dits biodégradables), et ils enlèvent les indésirables lors du brassage hebdomadaire (comme les stickers, les étiquettes ou les élastiques). Grâce à leur implication bénévole et à leur relation de confiance avec les habitants, la qualité du compost obtenu est généralement très bonne.

Pour la collecte séparée des biodéchets, c’est une autre histoire. On peut s’appuyer sur les décennies de retour d’expérience du tri des emballages pour anticiper que les erreurs de tri représenteront un taux élevé, peut-être de l’ordre de 10 à 15%. Les conséquences auront un surcoût non négligeable pour le sur-tri (réalisé à la main sur les plateformes, travail ingrat! ), et des risques avérés de pollution des sols par les particules plastiques non éliminées.

Le message du RCC est donc le suivant : tout faire pour que la gestion des restes organiques ne soit pas perçue par le grand public comme « une énième poubelle » mais bien comme **un levier d’implication citoyenne sur les enjeux écologiques** (sols, eau, carbone, biodiversité). Cela est aussi possible avec la collecte, à condition de mettre des moyens conséquents sur la communication et sur la qualité du tri (ex : collecte spécifique aux restaurateurs ou sur les marchés).

# Plaidoyer : Ce que demande le Réseau Compost Citoyen

## Des objectifs chiffrés ambitieux et clairs de baisse progressive des biodéchets présents dans les ordures ménagères résiduelles (OMR)

- 39 kg/habitant en 2026
- 29 kg/habitant en 2030
- 12,9 kg/habitant en 2035

## Soutenir plus fortement le compostage de proximité

7 collectivités sur 10 déclarent soutenir le compostage de proximité. C'est LA solution actuellement la plus répandue dans notre pays pour trier et valoriser les biodéchets. Le RCC souhaite un engagement fort des pouvoirs publics pour soutenir cette solution vertueuse, décarbonée et accessible à toutes et tous.

## Financer la prévention

Aujourd'hui la prévention des déchets est toujours le parent pauvre des budgets déchets. Il est temps de la financer à la hauteur des enjeux ! Nous préconisons de consacrer au minimum 5 % du budget de gestion des déchets à la prévention et à la sensibilisation des citoyen.nes à la réduction des déchets (contre en moyenne 1% aujourd'hui dans la plupart des collectivités).

## Développer et encourager la filière professionnelle des biodéchets,

Pour permettre la création d'emplois d'avenir, porteurs de sens et non délocalisables dans les collectivités. Ces dernières, en embauchant, pourront mieux maîtriser leurs coûts de gestion, réduire leurs tonnages de déchets et donc réduire leur facture liée à la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes), taxe en constante augmentation.



Copyright RCC et RCC Régionaux

# Nos actions et temps forts annuels



- **Tous au Compost !** la quinzaine nationale du compostage a fêté ses 10 ans en 2023 avec 1 777 événements grand public partout en France. Prochaine édition : du 23 mars au 7 avril 2024.



Copyright Emmanuel Sapet

- **La Fête du sol vivant** : Un nouvel événement grand public proposé à l'automne, pour faire découvrir aux habitant-e-s les pratiques de gestion des déchets verts au jardin (tonte de pelouses, tailles de haies, branchages...) : visites, ateliers et rencontres pour tous et toutes ! Prochaine édition : du 5 au 20 octobre 2024.



Copyright RCC et RCC Régionaux

- **Tables rondes, conférences et stands** dans des grands événements pour promouvoir le compostage : Salon Pollutec à Lyon, Assises des déchets à Nantes, etc.

- **Le séminaire national** des adhérents du RCC, qui rassemble chaque année plus de 150 participant.e.s autour de tables rondes, conférences, visites de site... Un temps fort et convivial pour le réseau et tous ses partenaires.
- **L'animation de la filière professionnelle du compostage de proximité** : 60 organismes de formation chartés délivrant les formations référent de site, guide-composteurs, maître-composteurs et chargé de mission biodéchets.

# Réseau Compost Citoyen : qui sommes-nous ?

**1 100 adhérents**

Le Réseau Compost Citoyen, créé en 2009, est le premier réseau français d'actrices et d'acteurs professionnels et bénévoles de la prévention investis dans la gestion de proximité des biodéchets. L'association représente ses adhérents auprès des instances concernées par la gestion des déchets, soutient et accompagne ses membres dans la mise en place de leurs projets.

Le RCC est présent sur le territoire national et à l'outre-mer au travers de son réseau national et de ses dix réseaux régionaux. Il compte aujourd'hui **1 100 adhérent.e.s** : citoyen·nes, professionnel·les du compostage et collectivités, dont de grandes agglomérations comme Bordeaux, Toulouse, Rennes, Strasbourg ou encore Nantes.

Le réseau couvre ainsi pas moins de **12 millions d'habitant.e.s**. Avec un même objectif : composter pour nourrir nos sols.

Nous agissons depuis quatorze ans pour développer le compostage de proximité, promouvoir ses différents métiers, transmettre les bons gestes et les bonnes pratiques, mais aussi apporter notre regard d'expert de terrain et porter la voix de toute la filière auprès des institutions et du grand public.

Gouvernance partagée, intelligence collective, solidarité, entraide, implication citoyenne, éducation populaire : nous défendons des valeurs associatives fortes et une vision commune de nos engagements au sein du réseau.

Enfin, le RCC c'est aussi des partenaires (associations, institutions...) avec lesquels nous collaborons et portons des messages communs.



# Témoignages et expériences de nos adhérent.e.s

“ J’ai trouvé cette formation complète et riche ”

## PAROLES DE CITOYENNES ET CITOYENS ENGAGÉS

### Témoignage d’Alain, membre du réseau Les semeurs de jardins (Occitanie)

“Notre association compte environ 50 membres. Compost et jardin vont ensemble puisqu’on a besoin de nourrir le sol pour ensuite faire pousser de beaux légumes. On propose aux citoyens d’apprendre à jardiner de manière naturelle, pour montrer que rien ne se perd avec les végétaux, on réutilise tout. On fait du broyat, des lasagnes de végétaux, du paillis directement sur le sol, du compostage de surface. Tout se recycle dans la nature et c’est ce qui me motive au quotidien, transmettre tout ce savoir et faire le lien entre compostage et jardinage.

### Témoignage de Joëlle, référente de site et citoyenne adhérente du réseau

“Je suis référente de site depuis plusieurs années d’un site de compostage partagé à Montpellier, un site bien situé, dans un quartier résidentiel, qui me permet de transmettre ma passion pour le compostage. J’aime échanger avec les enfants, je trouve ça important qu’ils apprennent à mettre les déchets au bon endroit. J’apprécie aussi le lien social qui se crée autour d’un site de compostage partagé, entre plusieurs générations, entre des élèves et des habitants, entre participants et simples visiteurs.”

### Témoignage de Cécile, stagiaire en formation “guide-composteur” en 2023

“J’ai effectué ma formation guide-composteur en Ile-de-France pour mieux connaître les pratiques du compostage, notamment sur le côté très pratico-pratique qui me manquait. J’ai trouvé cette formation complète et riche, j’ai particulièrement apprécié d’échanger avec des stagiaires venus de différents horizons et régions et de “mettre les mains dans la terre”, que ce soit pour retourner le compost mûr, nettoyer un lombricomposteur ou rééquilibrer un bac d’apport. Mon meilleur souvenir : fabriquer une “lasagne” de végétaux. C’était assez compliqué à faire, mais très formateur. J’ai appris que rien ne se perdait au jardin et j’ai pris des bons conseils pour le reproduire chez moi.”

# Témoignages : paroles de professionnels

## Virginie Drouet, maître-composteur en Ile-de-France

“Je travaille comme maître composteur au sein d’Est Ensemble, une collectivité qui regroupe neuf villes du département de la Seine-Saint-Denis et compte 435 000 habitants. C’est un territoire très impliqué dans la valorisation des biodéchets depuis plus de 10 ans. Au sein d’une équipe de trois maître composteurs, j’assure le déploiement du compostage de proximité : accompagnement de nouveaux projets, suivi et recensement des sites en cours, animation de réseaux de référents et guides composteurs... J’assure également la formation des habitants qui souhaitent composter leurs biodéchets chez eux. C’est un travail enrichissant et qui me passionne dans sa dimension technique, organisationnelle mais aussi sociale.”

## Vincent Saint-James, maître-composteur et formateur à Caen (Normandie)

“Je suis salarié d’une association, le CPIE Vallée de l’Orne, dont le siège se trouve à Caen au musée d’initiation à la nature. En tant que maître-composteur depuis 2016, je travaille sur le territoire du SYVEDAC pour déployer le compostage de proximité. Mon travail consiste à installer et accompagner des sites de compostage partagé en pied d’immeuble, de quartier ou à mettre en place des sites de compostage autonome en établissement sur des équipements type école, collège, lycée et centrale de cuisine. Avec les maître-composteurs du SYVEDAC, j’interviens auprès de différents publics, sur des temps d’animation pour transmettre les bonnes pratiques du compostage. Je réalise des sessions de formation pour des référents de site identifiés pour parfaire leurs compétences. Enfin, j’anime un réseau de référents de site, *“les pionniers du compostage”* sur le territoire des communautés de communes adhérentes au SYVEDAC.”

## “ LABEL VERTE, professionnel du compostage à Angers (Pays-de-la-Loire)

“LABEL VERTE est titulaire d’un marché public avec Angers Loire Métropole depuis 2009. En septembre 2023, ce marché a été reconduit une nouvelle fois. Au total, en près de quinze années, un total de 440 sites de compostage partagé ont été installés sur une agglomération comptabilisant 300 000 habitants. Nouveauté 2023 : nous avons installé une aire de compostage partagé, sous la forme d’un composteur partagé de quartier, dans une zone d’activité économique. La condition pour y participer : qu’à minima un collaborateur de l’entreprise se soit formé “Référent de site” avec LABEL VERTE avant de faire les apports de biodéchets. Plus de 15 entreprises y participent, compostent ensemble et ce projet est générateur de lien social entre collaborateurs d’entreprises !”

”

# Paroles de **collectivités** adhérentes

- **RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES**

**CC Ambert Livradois-Forez**, (département Puy-de-Dôme, 58 communes pour 28 000 habitants).

La collectivité veut réduire de moitié les biodéchets présents dans les OMR entre 2018 et 2026 (baisse constatée de 32% en 2022). Pour ce faire, la collectivité mise sur ses agents pour déployer les actions suivantes : prévention contre le gaspillage alimentaire ("À table! Mangeons mieux, jetons moins"), distribution de composteurs individuels (6260 foyers formés), installation de composteurs partagés (47 communes sur 58 équipées), compostage en établissement (94 sites dont l'hôpital d'Ambert), plateformes de proximité pour la gestion des déchets verts, le broyage des déchets verts et service de micro-collecte pour les professionnels "gros producteurs" du centre ville d'Ambert.

**CC du Grésivaudan**, (département Isère, 27 communes en gestion directe pour 73 700 habitants).

La collectivité est très active depuis le vote par les élus d'un scénario tout compostage en mars 2022. Une équipe de 4 personnes (pour 3,5 ETP) s'active sur le terrain. Les objectifs sont 90% des maisons équipées de compostage domestique, 300 sites de compostage partagé et de nombreuses actions sur "jardiner 0 déchet" et le broyage des déchets verts : service de broyage à domicile, broyage en déchetterie, location ou subvention à l'achat de broyeur.



# Paroles de **collectivités** adhérentes

- **RÉGION OCCITANIE**

**S.I.C.T.O.M de la région d'Uzès**, (département Gard (30), 35 communes pour 35 000 habitants, compétences collecte et traitement).

Après un diagnostic de territoire, le SICTOMU a fait le choix du "tout compostage de proximité" pour des raisons économiques et écologiques. La collectivité veut engager ses usagers dans un changement profond de pratiques. Les moyens développés passent par beaucoup de sensibilisation dans les écoles, sur les marchés, lors d'inaugurations de sites de compostage ou lors de réunions publiques. 24 sites de compostage partagé sont implantés et près de 2900 composteurs ont été distribués. Un partenariat a été noué avec un centre socio-culturel pour la conception et la construction de composteurs. Enfin, chaque commune est dotée de 2 référents parmi les citoyen·nes, les élu·es et les agent·es municipaux.

- **RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE**

**Pays de Lauzun**, (département Lot-et-Garonne (24), 20 communes pour 10 744 pour habitants).

Le Pays de Lauzun a opté uniquement pour le compostage de proximité. Cela s'explique d'abord par le type d'habitat : 90 % des habitants vivent en pavillon avec jardin. Pour déployer son plan de compostage, la collectivité travaille avec le syndicat mixte ValOrizon, la région et l'ADEME. Un chargé de mission biodéchets, Jérémie, a été embauché en 2021 pour mener à bien cette mission. Après deux ans et demi en poste, il partage les clés du succès du compostage de proximité : le portage politique (choix d'embaucher un agent formé au compostage à plein temps), la formation, l'animation du réseau de bénévoles et la refonte du service public de gestion des déchets. Miser sur l'humain est essentiel : à ce jour, le Pays de Lauzun compte 2 maîtres-composteurs, 16 guides-composteurs et 39 référents de site.

**GRAND POITIERS**, (département Vienne (86), 40 communes pour 196 530 habitants).

Cette collectivité a mis en place prioritairement la gestion des biodéchets par compostage de proximité depuis plusieurs années. Ainsi, elle a doté gracieusement tous les foyers disposant d'un jardin d'un composteur individuel (40 000 composteurs distribués). Des composteurs collectifs sur l'espace public sont déployés progressivement dans les quartiers des 40 communes pour les foyers sans jardin. La collectivité accompagne les résidences au compostage collectif en pied d'immeuble et les établissements publics et privés. Cela représente plus d'une centaine de sites de compostage installés. Des moyens de communication sont aussi déployés avec 7 vidéos tutorielles sur le compostage

# Paroles de **collectivités** adhérentes

- **RÉGION ILE-DE-FRANCE**

**Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc**, (*département des Yvelines, 18 communes pour 268 000 habitants*).

Le territoire a mis en place plusieurs outils pour réduire les biodéchets : une tarification éco-responsable, des défis Zéro Déchet, des distributions de poules, une sensibilisation des scolaires (ateliers et spectacles), des conférences sur le jardinage écologique et des ateliers de gestion intégrée des déchets verts. Pour gérer les biodéchets, le territoire a mis depuis 2010 sur le compostage, que ce soit le compostage individuel, le lombricompostage, le compostage partagé et le compostage autonome en établissement. Le compostage de proximité est privilégié, la collecte étant organisée uniquement pour les professionnels, en test jusqu'en 2025.

- **RÉGION GRAND-EST**

**SICOTRAL**, (*Département Vosges (88), 102 communes pour 22700 habitants*).

Le SICOTRAL s'est engagé dans le compostage depuis 2009 en subventionnant des composteurs pour les particuliers (environ 100 par an). Depuis 2023, une structure locale fabrique ces composteurs. Le choix de la gestion de proximité s'est imposé sur ce territoire très rural car il était aberrant de faire circuler des camions pour de faibles quantités de biodéchets. Depuis 2020, le déploiement du compostage partagé s'est accéléré avec 15 sites et une dizaine de sites en établissement sont en projet (établissements scolaires, EHPAD et camping). L'équipe anime et suit l'ensemble des sites de compostage collectif. Une expérience riche et valorisante qui permet à la collectivité d'être plus proche de ses usagers et d'aborder d'autres thématiques de la gestion des déchets.

**VALODEA** (Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Ardennais) Ardennes (08) - 449 communes - 274783 habitants

VALODEA est très engagé dans la prévention des déchets et a développé de nombreuses actions de PG-Prox : accompagnement des collectivités à l'acquisition et distribution de composteurs individuels à tarif réduit (avec formation obligatoire) depuis 2020 ; sensibilisation à la pratique du compostage

- Organisation des opérations « Retour du compost en déchèterie »
- Déploiement d'une vingtaine de sites de compostage partagé et autonome en établissement depuis 2019
- Animation d'un réseau de 32 bénévoles guides-composteurs

Le syndicat va déployer d'ici trois ans 600 sites de compostage à l'échelle départementale avec 10 guides/maîtres composteurs.

# Paroles de **collectivités** adhérentes

- **RÉGION PACA**

**Grand Avignon**, (*Vaucluse (84) 16 communes pour 193 290 habitants*).

Grand Avignon a pour ambition de gérer un maximum de biodéchets par la gestion de proximité. Première étape : formation des agents, état des lieux de l'existant puis cartographie des espaces publics ou privés favorables à l'accueil de sites de compostage partagé. A ce jour, 80 sites d'accueil potentiels sont recensés. Des réunions sont organisées avec les propriétaires (communes, bailleurs...) pour obtenir leur accord. Démarre ensuite la phase de communication aux habitants et dès que 10 participants sont identifiés, un site de compostage partagé est mis en place. Cette démarche active concerne 50% des sites mis en place. Grand Avignon fournit les bacs, propose des formations aux habitants et fournit le broyat sur les sites de compostage. Elle assure aussi la communication au travers de ses réseaux sociaux et de son journal municipal. Elle accompagne également ses établissements scolaires.

- **RÉGION NORMANDIE**

**SIRTOM DE LA RÉGION FLERS CONDÉ**, (*départements de l'Orne (61) et du Calvados (14), 78 000 habitants*).

Ce territoire rural a une tradition de compostage (10 000 foyers le pratiquent déjà). Le SIRTOM s'est donc engagé dans un programme de gestion de proximité des biodéchets sur la période 2023-2025 et au-delà. Ce programme se traduit par la création d'un service biodéchets, l'embauche de 3 maîtres composteurs et l'achat d'un véhicule pour transporter le broyat et le compost. Le SIRTOM a renforcé la distribution de composteurs individuels et mis en place du compostage partagé dans des zones pavillonnaires et des petits habitats collectifs, pour couvrir 10 000 foyers. Objectif : 120 sites de compostage partagé. Pour le compostage autonome en établissement, le SIRTOM vise l'installation de 100 sites : 47 écoles, 5 collèges, 5 lycées, 13 EHPAD et 12 en entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire. 25 pavillons de compostage partagés viendront aussi couvrir les grands ensembles d'habitat social. Autre objectif pour le SIRTOM : réduire les déchets alimentaires de 14 kg/an/hab et les déchets verts de 30 kg/an/hab.

# Lexique

- **Biodéchets** : d'après la réglementation, ce sont les déchets verts et les déchets alimentaires (cf. plus bas)
- **Broyat / brun** : matière carbonée (déchets de bois coupés, feuilles mortes...) qui est mélangée avec les biodéchets pour produire le compost.
- **CAE** : compostage autonome en établissement (école, hôpital...)
- **Collecte séparée** : collecte au cours de laquelle un flux de déchets est conservé séparément. Elle peut se faire en porte-à-porte, en PAV ou en déchèterie.
- **Déchets verts** : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.
- **Déchets alimentaires** : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.
- **Déchets organiques** : déchets provenant de matières animale ou végétale. Ils sont tous entièrement biodégradables.
- **Exutoire** : débouché du compost, comment on va l'utiliser (au jardin, au pied des arbres, dans un champ, un potager, etc.)
- **Loi AGECC** : loi anti-gaspillage et pour l'économie circulaire de février 2020
- **PAV** : point d'apport volontaire (borne ou point de collecte)
- **P-Gprox** : prévention et gestion de proximité des biodéchets (sans collecte ni déplacement de matières)
- **OMR** : ordures ménagères résiduelles ou "poubelle noire" des ménages.
- **Tri à la source** : tri effectué sur le lieu même de production du déchet (à la maison, à la cantine, etc.)

# Ressources

- [Étude de coût 2021 du compostage partagé du RCC](#)
- Se former aux métiers du compostage
- Ressources [ADEME](#)
- [Ministère de la Transition écologique](#)
- [Synthèse étude de Bokashi](#)

# Contacts

	contact@reseaucompost.org 06 77 66 65 65	<a href="https://reseaucompost.org/">https://reseaucompost.org/</a>
	contact@idf.reseaucompost.org 06 03 68 83 59	<a href="https://idf.reseaucompost.org/">https://idf.reseaucompost.org/</a>
	contact@reseaucompost-grandest.org 07 57 18 84 39	<a href="https://grandest.reseaucompost.org/">https://grandest.reseaucompost.org/</a>
	contact@lareunion.reseaucompost.org 00262 692 43 48 96	<a href="https://lareunion.reseaucompost.org/">https://lareunion.reseaucompost.org/</a>
	contact@paca.reseaucompost.org 06 95 57 10 89	<a href="https://paca.reseaucompost.org/">https://paca.reseaucompost.org/</a>
	en cours de structuration contacter le national	
	contact@grandouest.reseaucompost.org 07 56 82 54 82	<a href="https://grandouest.reseaucompost.org/">https://grandouest.reseaucompost.org/</a>
	contact@rcc-hdf.fr 06 11 52 55 87	<a href="https://www.rcc-hdf.fr/">https://www.rcc-hdf.fr/</a>
	contact@nouvelle-aquitaine.reseaucompost.org 07 57 18 80 90	<a href="https://nouvelle-aquitaine.reseaucompost.org/">https://nouvelle-aquitaine.reseaucompost.org/</a>
	coordination@occitanie.reseaucompost.org 06 13 99 35 06	<a href="https://occitanie.reseaucompost.org/">https://occitanie.reseaucompost.org/</a>
	contact@aura.reseaucompost.org 06 74 02 60 18	<a href="https://aura.reseaucompost.org/">https://aura.reseaucompost.org/</a>

Pour tout contact media, veuillez contacter **Cécile Bussière**, notre chargée de plaidoyer au **06 69 97 34 05** ou par mail : **c.bussiere@reseaucompost.org**

# Contacts



Infographie sur la prévention et la gestion de proximité des biodéchets 1/2



# Réduire et mieux gérer mes Biodéchets



C'est quoi un biodéchet ?



## Prévention

**Réduire le gaspillage alimentaire**

**ÉVITER**  
Pour gagner du temps, de l'argent, et préserver les ressources

**Concevoir un jardin facile à entretenir**



Faire une liste de courses



Bien conserver



Ajuster les portions



Cuisiner et transformer les restes



Espèces à croissance lente (tailles limitées)



Relever la hauteur de tonte



Choisir des plantes adaptées au climat



Laisser des zones de prairies

## Gestion de proximité

**VALORISER SUR PLACE**

Pour éviter le transport et assurer un retour au sol de qualité

Compostage domestique



Compostage autonome en établissement\*



Compostage partagé



\* Établissements scolaires, EHPAD, commerces, restaurants, établissements médicaux, ...

Paillage



Tonte mulching



Haie sèche



Stockage en tas



La collecte en mobilité douce ou Le compostage de territoire



Compostage en plateforme



Valorisation agricole pour un modèle durable et souverain.

Compostage en bout de champ

Autre solution de gestion

La collecte séparée



Les actions du Réseau Compost Citoyen (RCC) s'inscrivent dans la réglementation française et européenne :  
- Arrêté du 9 avril 2018 - articles 17 à 21 « Dispositions relatives au compostage de proximité » ;  
- Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC).

Avec la participation de



Conception graphique : Rhéa Doctor - Décembre 2023



# Biodéchets : Pourquoi choisir la gestion de proximité ?



## L'engagement des citoyen-nes



Citoyen-nes impliqués-es



Citoyen-nes formés-es



Lien social



Les biodéchets sont les seuls déchets que l'on peut valoriser nous-même, ils représentent 1/3 de nos poubelles.

## Vous avez dit «PGprox» ?

C'est l'acronyme de Prévention et Gestion de proximité des biodéchets, notre domaine d'action !

## Le développement du territoire



Économie circulaire



Métiers désirables non délocalisables

## La démarche low-tech



Solution adaptable



Peu de technologie



Expertise humaine

## Le retour au sol de la matière organique



Stockage de CO<sub>2</sub>



Végétalisation du milieu urbain



Amendement naturel

## La réduction de notre empreinte carbone



Limitation des transports



Lutte contre le gaspillage alimentaire



Réduction de l'incinération et de l'enfouissement



Les actions du Réseau Compost Citoyen (RCC) s'inscrivent dans la réglementation française et européenne :  
- Arrêté du 9 avril 2018 - articles 17 à 21 « Dispositions relatives au compostage de proximité » ;  
- Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC).

Avec la participation de



Conception graphique : Sina Boucsein - décembre 2021